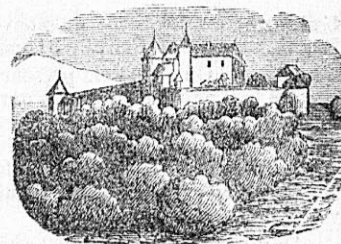




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 12 mars 1889.

NOUVELLES SUISSES

Société suisse des carabiniers. — Le comité central était réuni le 1^{er} mars à Berne pour arrêter l'ordre du jour de l'assemblée des délégués qui aura lieu à Bâle le 7 avril prochain. Le comité s'est occupé de la décision prise par le comité d'organisation de Frauenfeld, tendant à ne recevoir les bannières cantonales que lorsque les comités cantonaux respectifs en auraient témoigné le désir; il a décidé à l'unanimité de protester énergiquement contre cette innovation.

Recours de Lichtensteig. — La commission du Conseil des Etats pour le recours de la commune de Lichtensteig propose d'écarter le recours avec des considérants conciliants à l'égard de la minorité.

Subventions fédérales. — Une subvention fédérale d'un tiers des frais est accordée au canton des Grisons pour les travaux, devisés à 17,000 fr., d'élargissement et d'abaissement du niveau du Poschiavino à la sortie du lac près de Meschino, dans le but de dessécher la Squoirra di Basso.

Affaires tessinoises. — Sur la demande du commissaire fédéral au Tessin, le tribunal fédéral est invité à envoyer un juge d'instruction fédéral dans ce canton.

Le Conseil fédéral se réserve, lorsque l'enquête sera terminée, de décider, à teneur de l'art. 4 de la loi du 27 août 1851 sur la procédure pénale fédérale, s'il y a lieu de donner suite à l'affaire.

Le bataillon 68 est arrivé à Bellinzona; il est scindé en deux parties dont l'une se rendra à Lugano. Toutes les mesures sont prises pour réprimer les désordres qui pourraient se produire à l'occasion de la réunion du Grand Conseil.

Le bataillon 68 fera son cours de répétition, qu'il aurait dû faire l'automne prochain à Winterthour, dans le Tessin.

M. Stamm, président du tribunal fédéral, est parti jeudi matin pour Berne, accompagné du secrétaire du tribunal, M. le D^r Colombi, afin de procéder à l'assermentation de M. le D^r Togni, nommé secrétaire de M. Dedual, le juge d'instruction fédéral, délégué pour les affaires tessinoises.

Le préfet de Lugano, sur l'ordre du gouvernement, ayant définitivement refusé de relâcher le libéral Belloni, malgré l'ordre du commissaire fédéral, les pionniers des deux compagnies arrivées à Lugano ont enfoncé les portes et procédé à l'exécution des ordres du commissaire.

Plusieurs rapports sont arrivés au palais fédéral.

Zurich. — Jeudi soir, les bruits les plus étranges couraient à Zurich; on avait incarcéré six étudiants russes, à la suite d'un duel sanglant qui avait eu lieu au Zürichberg; un étudiant était mort, plusieurs étaient blessés.

Peu après, l'histoire du duel était démentie. Il s'agissait de tout autre chose. Les étudiants avaient été blessés en se livrant à des expériences sur des substances explosibles, destinées probablement à charger des bombes à l'usage des nihilistes.

On ne sait encore exactement à quoi se tenir sur ces rumeurs. Ce qui est certain, c'est que deux étudiants du Polytechnicum ont été transportés mercredi soir à l'hôpital. L'un d'eux, un Russe, est mort après trente-six heures d'horribles souffrances; le second, un Polonais du nom de Dembski, est très grièvement blessé, mais on ne désespère pas de ses jours.

D'après la *Zürcher Post*, les choses se seraient ainsi passées :

Mercredi soir, vers six heures, un étudiant polonais habitant Oberstrass arrivait tout pantelant chez un de ses camarades, étudiant en médecine, et lui demandait du secours. Il était dans un état affreux: son corps était couvert de blessures. Après lui avoir fait un premier pansement, son ami le fit transporter à l'hôpital. Là, le blessé raconta qu'un autre de ses camarades gisait encore sur le Zürichberg, plus grièvement blessé que lui. On prévint immédiatement la police d'Oberstrass et on se mit à la recherche. On trouva le second étudiant à l'endroit désigné de la forêt et on le transporta également à l'hôpital. Les deux amis expliquèrent qu'ils avaient été blessés en

se livrant, sans précautions suffisantes, à des expériences chimiques.

Le magistrat a constaté qu'une violente explosion avait eu lieu à l'endroit où gisait le second étudiant. Une enquête est ouverte; des perquisitions domiciliaires très nombreuses ont été ordonnées.

La disette d'instituteurs qui se fait sentir depuis quelques années dans ce canton paraît vouloir prendre fin: 69 élèves ont été présentés pour être admis à l'école normale de Küssnacht.

M. Mauerhoffer-Zürcher, qui vient de mourir à Berthoud, a légué entre autres 10,000 francs pour la fondation d'un asile des vieillards.

Berne. — Les trois grandes sociétés de chant de la ville de Berne, la *Liedertafel*, le *Liederkrans* et le *Männerchor*, ont répondu affirmativement, en principe, à la question que leur avait posée le comité central de la Société des chanteurs suisses, de savoir si elles consentiraient à se charger de la fête fédérale de chant; elles ont seulement fait la réserve que la population et les autorités bernoises leur donneraient l'appui nécessaire.

L'année 1891 devant être marquée par la célébration de deux grands anniversaires historiques, celui de la fondation il y a sept siècles de la ville de Berne, et celui de son entrée il y a six siècles dans la Confédération suisse, on a l'intention de fonder ensemble ces trois fêtes; cette question sera discutée dans le cours du mois de mars par une assemblée de délégués des autorités, des sociétés et des corporations; les comités des trois chœurs d'hommes que nous avons mentionnés se sont déjà réunis en un comité d'action.

L'assemblée des conservateurs de la ville de Berne a résolu d'organiser un essai pratique de représentation proportionnelle qui aura lieu pendant la session de mars de l'Assemblée fédérale et pour lequel il sera fait appel au concours des différents partis bernois.

M. Joneli, rédacteur du *Tagblatt*, est mort hier matin des suites d'une opération.

Un jeune homme, à Saint-Imier, s'est tué vendredi, entre midi et une heure, d'un coup de verterli. S. est âgé de 25 ans; il devait passer le lendemain l'inspection d'arme, de sorte qu'on ignore si la mort est survenue par accident ou volontairement. S. était un homme très rangé et laborieux.

St-Gall. — Vingt maisons du village d'Oberried ont été détruites par un incendie.

Mon Dieu! Est-ce qu'elle aussi serait en prison?

Voyez-vous, monsieur le juge, je suis innocent, mais si je savais que ma femme dût être arrêtée, j'aimerais mieux m'accuser tout de suite de la mort de René Bernard, et sacrifier ma tête pour que Céline ne souffre pas!

— En ce cas vous feriez mieux d'avouer tout de suite. — Avouer!... Mais non, je ne puis pas me reconnaître capable d'un crime que je n'ai pas commis; ça serait mentir!

Et je n'ai jamais menti, moi, monsieur le juge d'instruction! acheva-t-il en lançant à son adversaire un regard foudroyant. Il y eut un moment de silence terrible, un de ces silences où l'air paraît étouffant, où il semble qu'une pluie de feu et de sang tombe en larges gouttes écrasantes, lourdes comme des larmes de plomb fondant.

Il y a de ces silences-là dans la nature, avant les cataclysmes — Et pourtant, reprit le romancier, je ne puis pas laisser emprisonner ma femme, celle à qui j'ai juré aide et protection!

Voyons, monsieur, vous avez su ce que c'était que d'aimer; vous avez eu une femme, des enfants; vous m'interrogez, parce que c'est votre devoir, mais vous n'êtes pas juge seulement, vous êtes homme; j'ai bien vu que, derrière votre masque insensible de magistrat, il y avait un cœur qui avait saigné, qui palpitait au son de mes paroles; j'ai compris que ma position ne vous laissait pas indifférent, que vous compatissiez, malgré vos efforts pour rester glacial, que vous compatissiez à mes angoisses sur le sort de ceux que j'aime; eh bien, je vous en prie, rendez-moi le service de me dire si ma femme est arrêtée, si mon pauvre petit bébé est resté tout seul, là-bas, chez moi.

Votre femme sait peut-être cela?

— Interrogez alors Emmanuel, demandez-lui si je me suis absenté.

Un enfant si petit ne sait pas mentir. Seulement, gronda-t-il d'une voix soudain menaçante, en se levant à demi sur sa chaise, interrogez mon fils avec prudence; car si vous lui appreniez que son père est en prison!...

— Eh bien, quoi? fit le magistrat d'un ton soudain glacial et cassant.

Marchand comprit tout ce qu'il y avait de contenu dans cette simple interrogation, et dit avec amertume:

— C'est vrai, je suis prisonnier, je ne puis même plus défendre mon enfant.

Il porta la main à ses yeux où venait une larme, et murmura:

— Mon pauvre petit bébé!... mon pauvre petit bébé!...

— Je questionnerais votre fils, reprit le juge, à quoi cela m'avancerait-il?

On l'a sans doute couché de bonne heure. Après qu'il s'est endormi, vous avez pu sortir de votre appartement sans qu'il s'en aperçoive. D'ailleurs, fût-il même resté éveillé, qu'il eût pu fort bien, tout occupé à jouer, ne pas remarquer vos allées et venues.

Votre femme seule sait si elle est votre complice.

Un doute horrible traversa l'esprit de Marchand:

— Est-ce que vous avez fait arrêter Céline?

Queyrat se taisait. Accoudé à son bureau, la tête appuyée sur sa main, il observait attentivement la physionomie de l'accusé.

— Vous ne me répondez pas!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

— Autrement dit, répliqua Marchand: Condamnez-vous vous-même à la mort, pour recevoir la visite de votre femme, avant celle du bourreau.

Puis Gustave s'informa si Céline ne s'était pas montrée trop effrayée de sa comparution devant le juge d'instruction.

— A-t-elle donc des motifs de craindre? interrogea Queyrat. S'est-elle trouvée mêlée à l'assassinat?

— Oh! s'exclama le romancier, comment pouvez-vous la soupçonner, elle?

Vous savez bien qu'elle s'est absentée pendant tout l'après-midi.

— Elle est rentrée chez vous à six heures moins un quart. Elle aurait pu vous rencontrer au moment où vous descendiez de chez René Bernard.

— Interrogez la bonne, répondit sèchement le prisonnier. Votre domestique est partie à sept heures.

Pendant la soirée, vous avez eu le temps de monter dans l'appartement de votre victime, pour y chercher l'argent.

LE sorte, [130] agociants. haute d'emploi; in, en bon état; itrages, fermant à cigares, de la quin- [135] rs, horloger, Bulle. isputable LUBLE ue ANGLI h PLAT en poudre s cheveux! égétative, lotion k, au suc de Malva, abondante. Se vend on à 2 fr. et 3 fr. 50, leur, à Bulle. [369] m Burgdorf ge et tissage à façon upes, à des prix très filée dans toute sa organisé au mieux, les, consciencieuse- r dans un bref délai. S: (H3611Y) à Bulle. ierre, à Romont. dre: très bon foin et es, à la parqueterie [150] GRANTS BIQUE trajet eilleur marché es de vitesse ie, à BALE hauptatz 12 entant: ER, à Bulle. bas-ventre. génitaux. Contagion- suites. Impuissance- Ardeur d'urine. Per- ie. Affections de la itement par corres- fensifs. Point de dé- sion; discrétion. ique privée, Glaris. logement de deux es et belle cuisine, y entrer au 1^{er} avril. BLANC, à Bulle. [133] er: e 5 pièces au rez-de- astella, en ville. Dupré, à Bulle. [495] rie Emile Lenz.

CHRONIQUE LOCALE

Au sujet de la dernière assemblée des contribuables, nous avons reçu une correspondance relevant les griefs soulevés dans cette assemblée contre notre administration communale.

Si cette correspondance nous avait été envoyée immédiatement après la séance, nous l'aurions publiée comme un compte rendu d'une assemblée publique; mais maintenant elle vient non seulement trop tard, mais dans un moment inopportun, alors qu'un journal de la localité s'est déjà engagé dans une polémique à ce sujet.

VARIÉTÉ

VOYAGE D'UN JEUNE BULLOIS à la côte des Esclaves.

VIII

Le service des correspondances. — Mauvais voisins. — Un bombardement en perspective. — Tout s'arrange. — Première sortie. — Singulière rencontre. — Sacrifices humains. — Défaut national. — Justice sommaire. — Les gagnadores. — Vices et qualités de ces négresses. — Le beau sexe indigène. — Belles filles et vilaines femmes. — Gens pratiques. — Les femmes d'abord, le tafia ensuite.

On peut se faire une idée de l'importance commerciale de la place de Porto-Novo en prenant pour base le chiffre d'affaires de notre factorie. Nous avons presque continuellement pour plus de 500,000 francs de marchandises, soit en alcool, gin, tafia, etc., soit en tissus, huiles et amandes de palmiste.

Tous les jours, nous envoyons un convoi de pirogues chargées d'huile et d'amandes à Kotonou, où l'on fait les embarquements. Les pirogues qui ont emmené des produits nous rapportent des alcools. Les autres marchandises viennent par Lagos, par de petits vapeurs qui mettent douze heures à faire le trajet de Porto-Novo à Lagos et qui font un service presque régulier. C'est par eux que nous arrive le courrier d'Europe. Notre courrier part régulièrement tous les mercredis pour Lagos, où on le confie à tous les vapeurs en partance à destination de la France ou de l'Angleterre.

Nos chargements pour Kotonou ne se font pas toujours sans rencontrer quelques entraves de la part de nos amis les Anglais.

En face de Porto-Novo, de l'autre côté de la Lagune se trouvent les deux stations Badagni et Kotonou, appartenant à l'Angleterre. Dès qu'il y a la plus petite difficulté, les Anglais coupent le passage. Ces jours-ci, ils ont été plus loin; ils ont poursuivi des pirogues de pêche, appartenant à des indigènes d'un village voisin de Porto-Novo et qui sont soumis au protectorat français. De leurs chaloupes, les Anglais ont tiré sur les nègres et en ont tué plusieurs.

Malheureusement la canonnière l'Emeraude qui est toujours mouillée devant la résidence se trouvait, ce jour-là, à Lagos, où le résident était allé passer les fêtes du Nouvel-an. Le combat s'est ainsi passé sous nos yeux, sans que nous ayons pu venir en aide à nos protégés.

Aujourd'hui, le résident a adressé un rapport au gouverneur du Sénégal qui va demander mille livres sterling d'indemnité pour les familles des morts et des blessés. Les maisons françaises de Porto-Novo vont en faire autant, parce que les communications ont été coupées pendant cinq jours, nos pirogues qui

vont à Kotonou étant obligées de passer par un chenal, dont l'entrée est gardée par les Anglais.

Un moment on ne parlait de rien moins que d'aller bombarder la station anglaise de Badagni et le poste du chenal; mais maintenant on est plus calme. Le gouverneur anglais de Lagos est venu lui-même pour s'entendre avec notre résident M. de Berkman.

Si ces chicanes peuvent nous fournir quelques distractions dans notre vie quelque peu monotone, je préfère celles que me procure l'étude du pays et de ses habitants. Il est vrai que la première sortie que j'ai faite dans la ville n'était pas justement faite pour me donner une idée bien rassurante sur les mœurs de nos indigènes.

Comme je sortais un jour pour surveiller l'embarquement des pirogues allant à Kotonou, je rencontrai, à quelques pas de la factorie, une troupe de nègres chantant et dansant. Devant le groupe marchait un homme qui plumait une poule vivante tout en jetant les plumes au vent. Puis tout d'un coup je vis au milieu du groupe qui suivait un homme que l'on portait enveloppé dans un linge, la tête pendait dehors ayant au cou une large plaie encore ruisselante de sang.

En rentrant, M. Leyrand, notre gérant, me donna l'explication de cette singulière rencontre. Lorsqu'un personnage important tombe malade, on cherche à apaiser la colère du fétiche en lui offrant du sang. On saigne d'abord des poules, puis un mouton; si le mal continue, on sacrifie un bœuf et pour finir un esclave. Cela se fait en secret, car le résident fait son possible pour empêcher de telles cruautés; mais une fois le mal fait, il ne peut rien dire. Dans l'intérieur des terres, à quelques lieues d'ici, ces sacrifices se font par contre ouvertement et sur une grande échelle, malgré la défense du roi de Porto-Novo, qui pourtant ne badine pas avec ses sujets.

Quand on vous a volé quelque chose, on ne s'adresse jamais au résident, mais bien au roi Toffa qui a une police bien organisée et malheur au voleur, car sans lui faire longs procès le roi lui coupe la tête de sa propre main.

Un de ces derniers jours, un de nos Kroumens nous a volé un morceau de fer à la tonnellerie. Je le pris sur le fait et l'ai menacé de porter plainte au roi. Il m'a supplié pendant longtemps de n'en rien faire, mais je l'ai laissé croire que j'exécuterais ma menace. Le soir, après le travail, il est venu supplier M. Leyrand de lui faire administrer cent coups de chicote, plutôt que d'aller porter plainte au roi. Le lendemain, il a reçu ses vingt coups de fouet bien comptés; mais je suis persuadé que, si demain cet individu a l'occasion de voler, il le fera, tellement le vol est inné chez ces diables-là, comme je puis m'en convaincre chaque jour par le spectacle que nous donne gagnadores.

C'est ainsi qu'on appelle ici les négresses que la maison emploie au nombre de 50 à 60 pour peser les amandes avant de les embarquer. Ces femmes transportent aussi les sacs jusqu'aux pirogues, elles apportent les caisses de gin, de muscat, etc., aux clients, elles sont les commissionnaires de l'endroit. Elles sont toutes déjà laides à faire peur, flétries, ridées et pourtant la plupart n'ont pas 30 ans; mais par contre elles sont très fortes. Elles portent sur la tête des sacs de 60 kilogr. pendant près de 500 mètres. En trois heures, une dizaine de ces gagnadores vous transportent 500 sacs sans se presser. A chaque passage, on leur délivre des contre-marques et une fois le travail fini on les paie en cauris. C'est alors le plus beau moment de la journée. Toutes ces femmes

Tenez, monsieur, vous m'avez fait assez souffrir aujourd'hui, renvoyez-moi dans ma cellule de Mazas. Au moins j'y serai seul.

— Me quitter!... riposta Queyrat d'un ton ironique. Oh! pas encore! Nous n'avons pas fini!

Il ouvrit un tiroir de son bureau et en retira une clef après laquelle pendait, au bout d'une ficelle, un cachet de cire rouge.

— Connaissez-vous cette clef? demanda-t-il en la présentant au romancier.

Marchand l'examina et répondit:

— Non.

— Ça n'est point une clef de votre appartement ou d'un meuble à votre usage?

— Non, je n'en possède point de semblable chez moi.

— Je vais donc vous apprendre ce qu'elle est: c'est la clef qui ouvre la porte extérieure de l'appartement de René Bernard.

— Ah! Eh bien?...

— Savez-vous où on l'a trouvée?

— Nullement.

— Dans votre cabinet de travail... Sur votre bureau...

— Allons donc, ça n'est pas possible!...

— Je vous l'affirme.

Sa découverte est relatée dans le procès-verbal de la perquisition que j'ai faite à votre domicile: procès-verbal au bas duquel plusieurs témoins oculaires, votre femme même, ont apposé leur signature.

(A suivre.)

Grisons. — Le sacre du nouvel évêque, Mgr. Battaglia, aura lieu à Coire le 31 mars.

Vaud. — On signale la présence d'un troupeau de sept ou huit chevreuils dans les environs de Champ-tauroz. Le postillon qui fait le service d'Yverdon à Combremont les a vus plusieurs fois, à peu près au même endroit, entre 8 et 9 heures du soir; mais ces jolis animaux prenaient bientôt la fuite à l'arrivée de la voiture.

— Au matin du 6 mars, le thermomètre est descendu au Brassus à 25 degrés centigrades en-dessous de zéro. C'est la température la plus basse de l'hiver.

Neuchâtel. — Le peuple neuchâtelois a adopté dimanche par 4,182 voix contre 541 l'art. 31 de la constitution cantonale révisée par le Grand Conseil dans le sens d'une extension des incompatibilités en matière de fonctions publiques.

— Les électeurs de la Chaux-de-Fonds ont élu député au Grand Conseil M. le Dr Coullery, candidat du Grütli, par 1179 voix contre 514 données à M. Strubin, candidat radical. M. Louis Martin, ancien conseiller national, a été élu député des Verrières par 171 voix, en remplacement de M. le Dr Guillaume, nommé à des fonctions fédérales.

Genève. — M. Gustave Ador, candidat démocratique, est élu député au Conseil national, par 6390 voix.

M. Moïse Vauthier, candidat radical-libéral, en a obtenu 5874.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Une collision s'est produite vendredi matin à la gare du Nord de Paris entre l'express de Calais, arrivant en gare, et un train-tramway allant à Saint-Ouen. Huit voyageurs ont été légèrement blessés.

Un autre accident a eu lieu à la suite d'une collision entre deux trains de voyageurs à Bayay, entre Valenciennes et Doux. Le mécanicien a été tué. Cinq personnes ont été blessées, dont deux employés. Les dégâts matériels sont importants.

— Une demande de poursuites a été déposée à la Chambre contre MM. Laguerre, Laisant et Turquet, et au Sénat contre M. Naquet.

Sur la proposition du ministère, l'urgence est déclarée. Le Sénat nomme la commission immédiatement; la Chambre l'éliera aujourd'hui.

Italie. — La crise ministérielle italienne est résolue par le remplacement des ministres des finances, du trésor et des travaux, MM. Grimaldi, Perazzi et Saracco; les nouveaux ministres sont MM. Seismit-Doda, finances; Giolliti, trésor; Finali, travaux. Les autres ministres sont confirmés dans leurs fonctions.

CANTON DE FRIBOURG

— Le *Confédéré* annonce la mort de M. le Dr Edouard Vicarino, décédé à New-York, à peine âgé de 42 ans. C'était un excellent citoyen, artiste dans l'âme, qui n'avait à Fribourg que des amis. Sa mort laisse un grand vide dans la colonie suisse à New-York où il était très aimé et apprécié pour son dévouement aux pauvres et son amour de la patrie. Il était directeur de la société de chant l'*Helvétienne*.

C'est que, voyez-vous, c'est horrible de penser cela! Les circonstances m'accablent, la justice me croit coupable. C'est faux! c'est un erreur! J'en porte les conséquences. Vous croyez devoir m'emprisonner. Fort bien! Faites-le!

Mon honneur est atteint, ma réputation compromise, mon gagne-pain de littérateur est peut-être perdu à tout jamais! Mais n'importe! Je ne me plaindrai pas si je souffre seul! Seulement, que la justice ne fasse pas retomber sa maladresse sur une femme, sur un bébé!... Ça serait de la cruauté sans motif.

Voyons, monsieur le juge d'instruction, un peu de pitié! Est-ce que ça n'est pas assez dur pour un homme qui a mon passé d'honneur et de dévouement, d'être pris pour un assassin, sans que vous y joigniez encore le supplice de me frapper dans ceux que j'aime?

Laissez-vous aller à un bon mouvement. Vous êtes ému, je le vois. Vous détournez la tête, vous n'osez pas me regarder, dans la crainte de pleurer peut-être!

Obéissez à votre cœur, répondez-moi.

Moi, le romancier Gustave Marchand, dont les œuvres comptent des centaines de milliers de lecteurs, moi, une des gloires littéraires de la France, je vous en prie... humblement!

— Votre femme n'est pas encore arrêtée, répondit Queyrat lentement.

— Pas encore!... Est-ce que vous avez l'intention de l'incarcérer?

— Peut-être!

— Vous êtes cruel! On voit bien que vous êtes un vieillard!

Un homme jeune n'eût donné une assurance complète.

Mais vous, vous me détaillez la douleur!

Ça vous amuse donc bien de me faire souffrir? Vous me découpez le cœur en morceaux!

Pourquoi ne me dites-vous pas simplement: « Votre femme ne sera pas arrêtée »?

— L'exercice de la justice a parfois de dures nécessités...

Puis-je m'engager à ne pas faire saisir votre femme, s'il m'est prouvé qu'elle est votre complice?

Marchand éclata dans un rire nerveux:

— Je suis bien naïf, s'écria-t-il, de vous demander une promesse!

Est-ce qu'un juge d'instruction est tenu de garder sa parole?

Il y eut un second silence, comme il s'en trouve sous un ciel noir de nuages, entre deux coups de tonnerre.

Le magistrat pensait:

— Cet homme aime sa femme jusqu'à la folie, je puis me servir de ce sentiment.

Et il prononça, pesant chacun de ses mots:

— Racontez-moi ce qui s'est dit dans votre entrevue avec René Bernard. Je verrai, après, s'il m'est possible de vous donner quelque assurance de laisser madame Marchand en liberté, sur parole.

— Tahir mon serment! s'écria l'écrivain. Vous me le demandez encore!

Voici ma réponse une fois pour toutes: Jamais!

Je ne suis pas un policier, moi, pour manquer à ma parole!

— Des insultes! s'exclama Queyrat. Ne réfléchissez-vous donc pas que j'ai sur vous un pouvoir discrétionnaire?

— Vous en usez largement, répondit Marchand avec amertume.

FAITS

Le memento du bon ch...
voir les quelques lignes q...
lement dans toutes les...
toutes les écoles rurales...
afin que chacun, petit ou g...
en prendre connaissance...
qu'il les lise et relise et c...
dans sa tête. En effet, c...
soutiens du cultivateur de...
serviteur plus ou moins...
qui, surtout, ne leur de...
peuvent donner.

Souvent, un domestique...
ment, ni dans l'unique...
croyant accomplir son de...
Aussi les chevaux de so...
ques, fatigués, et bientôt...
moindre service, tandis q...
identiquement dans les...
et de nourriture, demeu...
tants. Pourquoi cette diff...
que le valet du dit voisin...
pes suivants qui, pris isol...
mais qui, appliqués dan...
grand effet.

Paroisse de

Les contribuables rière la...
sont convoqués en assemblée...
Jeudi 28 mars couran...
après midi, dans la grande sa...
Ville, pour s'occuper de la re...
tes de paroisse pour l'année...
Bulle, le 6 mars 1889.

COMMUNE DE

Tous les contribuables r...
de Bulle, qui s'estiment léga...
dans la question de l'élabora...
ment, soit de la révision d...
pour la prise des *taupes* e...
convoqués en assemblée gé...
medi 16 mars couran...
soir, dans la grande salle de...
pour traiter cette question...
Bulle, le 4 mars 1889.

BANQUE ET N

Placements hypothécaires...
ture de comptes courants g...
dances de dam en dernier ra...
139] J.-J. Me...
On demande un o...
fabrique de La Roche.

passer par un che-
Anglais.
moins que d'aller
adagni et le poste
plus calme. Le
lui-même pour
Berkmann.
rnr quelques dis-
eu monotone, je
de du pays et de
mière sortie que
s justement faite
assurante sur les
urveiller l'embar-
onou, je rencon-
une troupe de nè-
groupe marchait
ivante tout en je-
d'un coup je vis
homme que l'on
tête pendait de-
encore ruisselante
gérant, me donna
contre. Lorsqu'un
de, on cherche à
offrant du sang-
un mouton; si le
pour finir un es-
résident fait son
uautés; mais une
Dans l'intérieur
ces sacrifices se
ne grande échelle,
Novo, qui pour-
chose, on ne s'a-
n au roi Toffa qui
alheur au voleur,
i lui coupe la tête
le nos Kroumens
tonnellier. Je le
porter plainte au
ups de n'en rien
j'exécuterai ma
il est venu sup-
nistrer cent coups
r plainte au roi.
ups de fouet bien
ne, si demain cet
fera, tellement le
me je puis m'en
spectacle que nous
négresses que la
à 60 pour peser
uer. Ces femmes
x pirogues, elles
at, etc., aux clients,
le l'endroit. Elles
ur, flétries, ridées
0 ans; mais par
portent sur la tête
es de 500 mètres.
s gagnadores vous
ser. A chaque pas-
arques et une fois
is. C'est alors le
outes ces femmes
assez souffrir aujourd-
Mazas. Au moins j'y
ton ironique. Oh! pas
n retirera une clef après
e, un cachet de cire
nda-t-il en la présen-
appartement ou d'un
abliable chez moi.
qu'elle est: c'est la
appartement de R-nd
ur votre bureau...
!...
ocès-verbal de la per-
ile: procès-verbal au
s, votre femme même,
(A suivre.)

presque nues hurlent, sautent, se battent pour être payées les premières, se volent entre elles, etc.
Je finis presque toujours par appeler le *Kroumen* de garde, lequel arrive avec un bâton et met tout le monde à la porte; puis ces femmes rentrent une à une, on les paie et on les renvoie; souvent elles se battent alors dans la rue. Mais si un *Lary* du roi les voit, il commence par leur prendre leurs *cawis* pour les mettre d'accord et si elles ne sont pas contentes elles reçoivent de la trique pour le dessert. Aussi quand je veux les tenir tranquilles je n'ai qu'à prononcer le nom de *Lary*, pour obtenir un silence complet pendant deux secondes, puis cela recommence de plus belle.
Beaucoup de ces femmes ont un enfant sur le dos et tout en travaillant et en portant leurs sacs, elles le font têter par dessous le bras; aussi dès qu'elles ont élevé un enfant, ces femmes ont les seins flasques et pendant jusque sur le ventre, ce qui n'est pas fait pour les rendre appétissantes, surtout avec cette odeur atroce qu'elles dégagent toutes.
Les jeunes filles, par contre, sont assez jolies jusqu'à 17 et 18 ans; mais après elles se rident immédiatement. Du reste on n'en voit que très peu. Jusqu'à l'âge de 12 à 13 ans, elles courent complètement nues, puis elles disparaissent; on les tient plus ou moins enfermées de 13 à 18 ans jusqu'à ce qu'un mari se présente et les paie un prix raisonnable. On les donne au plus offrant.
Une chose que j'ai remarquée ici, c'est que presque tous les jeunes hommes sont *alafas*, c'est-à-dire mahométans, pour pouvoir prendre plusieurs femmes; mais lorsqu'ils atteignent un certain âge, ils se font chrétiens afin de pouvoir boire à leur aise. Le tafia remplace la femme.
(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

Le memento du bon charretier. — Nous voudrions voir les quelques lignes qui suivent, inscrits non seulement dans toutes les fermes, mais encore dans toutes les écoles rurales, à un endroit bien visible, afin que chacun, petit ou grand, non seulement puisse en prendre connaissance, mais qu'il s'en pénétre, qu'il les lise et relise et que, peu à peu, il les grave dans sa tête. En effet, ce n'est pas un des moindres soucis du cultivateur de confier ses attelages à un serviteur plus ou moins capable de les conduire, et qui, surtout, ne leur demande pas plus, qu'ils ne peuvent donner.
Souvent, un domestique, non point méchamment, ni dans l'unique but de faire du zèle, mais croyant accomplir son devoir, surmène les attelages. Aussi les chevaux de son maître deviennent-ils étiques, fatigués, et bientôt incapables de rendre le moindre service, tandis que ceux d'un voisin, placés identiquement dans les mêmes conditions d'hygiène et de nourriture, demeurent gras, frais et bien portants. Pourquoi cette différence? Sans doute, parce que le valet du dit voisin s'était pénétré des principes suivants qui, pris isolément, ont l'air de vétilles, mais qui, appliqués dans leur ensemble, sont d'un grand effet.

- I. — Avant de faire démarrer sa voiture, un bon charretier devra toujours prévenir ses chevaux, afin qu'ils ne soient pas surpris et qu'ils se tiennent prêts à se mettre dans les traits.
- II. — Si un cheval est rétif, c'est ordinairement parce que son premier maître a été brutal et maladroit. Que le second ne cherche donc pas à le réduire par la violence, mais qu'il emploie la douceur, les caresses et qu'il se souvienne que : Patience et longueur de temps font plus que force ni rage.
- III. — Si l'on veut exciter un cheval qui se ralentit, il faut lui appliquer la lanière du fouet sur les côtes, du côté opposé à celui où l'on se trouve. Que l'on se garde de le frapper soit sur l'arrière-train, soit sur les jambes! On courrait le risque de le faire ruer.
- IV. — Quand un cheval qui est habitué à de bons traitements se néglige, il doit suffire de l'appeler par son nom pour le ramener au devoir. S'il persiste dans sa paresse, un ou deux coups de fouet en auront raison. En tout cas, les coups successifs, les tiraillements sur les rênes ruinent les jarrets et perdent la bouche d'un cheval.
- V. — S'il y a plusieurs chevaux dans un attelage, le charretier devra veiller, à ce que tous tirent également. Sans cette précaution, certains chevaux sont surmenés, tandis que d'autres se reposent.
- VI. — Le laboureur doit habituer ses chevaux à marcher d'une allure rapide. Le charretier au contraire ne devra aller qu'au pas.
- VII. — Dans un mauvais chemin, le charretier doit toujours suivre l'ornière tracée. Cette précaution rend évidemment la marche de la voiture plus régulière et les chevaux se fatiguent moins.
- VIII. — Un bon charretier montera toujours une côte en obliquant autant que possible à gauche, puis à droite. Lorsque ses bêtes seront fatiguées, il choisira un endroit relativement bon pour les faire arrêter, afin qu'ils puissent repartir plus facilement; il ne négligera jamais non plus de mettre une pierre derrière les roues.
- IX. — Si, dans un chemin très difficile, la voiture est sur le point de s'embourber, il ne faut pas attendre que les chevaux, à bout de forces, s'arrêtent d'eux-mêmes. Comme ils sont intelligents pour comprendre que c'est le poids qu'ils tirent qui les empêche de poursuivre leur route, il faut prévenir leur épuisement et les arrêter à temps. Cette manière de faire leur donnera confiance de leur conducteur, et ils repartiront à son commandement avec une nouvelle ardeur.
- X. — Dans les descentes rapides, ne négligez jamais de serrer le frein. Cela ménagera les jarrets des chevaux.
- XI. — Un charretier, doit-il mettre ses chevaux dans une écurie, il veillera à ce qu'ils soient placés dans des boxes à l'abri des courants d'air et des coups de pied des chevaux étrangers; il fera attention à ce qu'ils mangent leur avoine et à ce qu'elle ne leur soit pas volée; s'ils ne veulent pas boire, il mettra dans leur eau une poignée de son et de farine.
- XII. — Il faut autant que possible éviter de débrider les chevaux sans les dételer, car c'est toujours dangereux. Si cependant on ne peut agir autrement, il faudra avoir grand soin de décrocher les traits.
- XIII. — Si ces chevaux sont en sueur et qu'ils

doivent s'arrêter devant une porte, il faudra, quelques moments avant d'y arriver, leur faire prendre une allure très modérée, afin de les laisser s'essuyer un peu. Une fois arrêtés, on ne négligera pas de les couvrir.
XIV. — Un bon charretier aura toujours les yeux fixés devant lui, afin de voir les obstacles et de les prévenir.

Tels sont les préceptes que nous voudrions voir afficher partout, comme nous le disions en commençant, dans les fermes et dans les écoles. On pourrait y joindre quelques maximes plus générales, quoique ayant trait au même sujet. Ainsi les suivantes :
L'homme qui n'a pas l'amour des chevaux et qui ne cherche pas constamment à les soulager, soit en allégeant les fardeaux qu'ils ont à traîner, soit en modérant ses corrections, soit en leur donnant des soins quotidiens, est indigne de les conduire.
Bien souvent on impute aux chevaux des accidents qui ne sont point de leur faute, car là où un mauvais charretier verse, un autre se tire d'affaire sans briser ses harnais, sans rompre sa voiture.
L'homme fort et courageux est calme, doux est patient. Il ne frappe jamais les chevaux sans raison, mais sait s'en faire comprendre.
Le poltron, au contraire, commence toujours par frapper. L'animal, ahuri, ne sachant ce qu'on lui demande, refuse d'obéir et finit souvent par se venger en envoyant un coup de pied ou un coup de dent.
Le premier venu ne peut pas être charretier. C'est là un métier exigeant un long apprentissage et qui ne s'apprend pas du jour au lendemain.
Au reste, tous ces divers préceptes peuvent se résumer en un seul et le voici : le bon charretier fait les bons chevaux.

Un journaliste arrête un cocher dont la voiture est munie de l'inscription : *Chauffé*. Il ouvre la portière et constate avec stupéfaction l'absence de tout calorifère.
— Cocher, pourquoi indiquez-vous que cette voiture est chauffée, puisqu'elle ne l'est point?
— Oh! pardon, objecte l'automédon, c'est moi qui suis chauffé; voyez plutôt.
Puis, après avoir montré une chaufferette qu'il avait sous les pieds, il ajoute :
— Si c'était la voiture qui était chauffée, mon écriture porterait : *Chauffée*, et non pas : *Chauffé*. On voit bien que vous ne savez pas l'orthographe, vous!
Notre confrère se sauve, confondu par ce profond grammairien.
Mélez-vous des contrefaçons. Boiwyl, sur le lac de Hallwyl, canton d'Argovie. Par suite d'une constipation opiniâtre dont je souffre depuis ma jeunesse, j'étais atteint d'une foule de maladies, rhumatisme, inflammation des articulations, manque d'appétit; j'étais en outre d'une faiblesse et d'une lassitude qui me rendaient incapable de travailler. Par l'usage des Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, j'ai été délivré de tous ces maux en très peu de temps; depuis lors, j'emploie les Pilules suisses comme un remède de famille indispensable. Me basant sur ma propre expérience, j'ai déjà recommandé bien souvent les Pilules suisses à tous ceux qui souffrent de maux semblables. Mais en les achetant, il faut exiger les véritables Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, car il existe beaucoup de contrefaçons qui sont des produits absolument mauvais et sans valeur aucune. Vve Hediger. (Signature légalisée.)

Paroisse de Bulle.
Les contribuables rière la paroisse de Bulle sont convoqués en assemblée générale sur le **jeudi 28 mars courant**, à 8 heures après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, pour s'occuper de la reddition des comptes de paroisse pour l'année 1888.
Bulle, le 6 mars 1889.

COMMUNE DE BULLE
Tous les contribuables rière la commune de Bulle, qui s'estiment légalement intéressés dans la question de l'établissement d'un règlement, soit de la révision de celui existant, pour la prise des **taupes et mulots**, sont convoqués en assemblée générale sur le **samedi 16 mars courant**, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, pour traiter cette question.
Bulle, le 4 mars 1889.

BANQUE ET NOTARIAT
Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouvertures de comptes courants garantis par garanties de dam en dernier rang, chez
J.-J. Menoud, à Bulle.
On demande un ouvrier scieur à la scierie près de la fabrique de La Roche. [138]

Mises publiques.
Il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, au café Gruyérien, à Bulle, le **mardi 26 mars prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, les immeubles ci-après désignés, appartenant à Mlle Marie Bessler et à la succession de François Bessler :
COMMUNE DE BULLE
Art. 61. Le Cabaret, jardin de quatre cent quatre-vingt-quinze mètres (55 perches).
Art. 62. Le Cabaret, maison, grange et place N° 320 de deux cents mètres soixante-dix dcm. (22 perch s 30 pieds).
Bulle, le 11 mars 1889.
Au nom des exposants :
Auguste BARRAS.

Vente
en mises publiques et au comptant de 5000 à 6000 pieds de **foin** en divers lots, à la Joretta, à Gunefens, le **samedi 23 mars courant**, à 9 heures précises.
Alex. ANDREY, notaire. [163]

On demande à louer :
Un petit **domaine** de 20 à 30 poses pour y entrer de suite.
S'adresser au bureau du journal. [163]
A vendre : Une **machine à coudre**, en très bon état, à un prix modéré.
S'adresser au bureau du journal. [167]

Mises de bétail.
Vendredi 22 mars, à 9 heures avant midi, devant son domicile à Riaz, François Bosson, feu Luc, vendra en mises publiques, pour cause de cessation de montage, sous de favorables conditions : 5 vaches, 3 taures de trois ans, 7 de deux ans et 8 veaux d'un an. [147]

AVIS
Les **frères Quartenoud**, à Hauteville, seront, du 8 avril au 24 juin, tous les **lundis à l'auberge du Lion d'Or**, à Hauteville, avec leur étalon, race du pays. [158]

A louer :
Un **appartement** de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495]

A louer :
Une **chambre** non meublée avec un petit fourneau — S'adr. au bureau du journal. [161]

A vendre :
Quelques cents pieds de **foin et regain**, chez Alexis PHILIPONA, à Marsens. [161]

On demande une **servante** d'une cinquantaine d'années et connaissant le ménage.
S'adresser au bureau du journal. [159]

Je dispose
de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang.
151] **Alex. Andrey**, notaire, Bulle.

L'AGENCE AGRICOLE
Auguste Barras, à Bulle, représentant pour le canton de Fribourg de la pépinière de Lenzbourg (Argovie), se charge de fournir aux personnes qui en feront la demande :
1° des arbres fruitiers et scions, tels que : pommiers, poiriers, cerisiers, griottiers, pruniers, prunautiers, noyers ;
2° des arbustes fruitiers, tels que : framboisiers, groseillers, fraisiers, etc., le tout à des prix très avantageux.
Catalogues descriptifs et prix courants sont à disposition. [165]

La Société hippique vendra en mise publique deux étalons de 10 ans, anglo-normands, le samedi 16 courant, à 10 heures du jour, devant le café Toffel, à Fribourg. (OFr1825) [166]

Le soussigné informe le public qu'il vient tous les jeudis au Lion d'Or, à Bulle, avec des bons chevaux, de toute confiance, à vendre ou à échanger.
Maxime Privet, à Sorens. [118]



A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

OCCASION SANS PAREILLE!

[130]

MISES PUBLIQUES

Mardi 19 mars courant, dès 10 h. du matin, devant le domicile d'Antoine Dupasquier, à Maules, il sera vendu en mises publiques treize pièces de bon bétail, soit vaches, taures et génisses, plus une jument de 6 ans, cinq brebis pure race anglaise, une truie, 4 chars de travail, un petit char sur ressort, une charrue, une herse, traîneaux, harnais pour chevaux et vaches, et autres nombreux instruments aratoires; il sera vendu en même temps plusieurs lots de grandes et belles planches d'épaisseur, très sèches, pour menuiserie, des lots de carrons et de bois de charonnage en frêne et enfin plus de trois mille pieds de fourrages, dont environ les trois quarts en regain à distraire.

Pour le propriétaire :
J.-C. BARRAS, agent d'affaires.

[148]

Mises publiques.

Il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, à la Maison de Ville de Gruyères, le **vendredi 5 avril prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions, les immeubles ci-après désignés :

- Art. 251A. Praz des Craux, pré de trente-six ares (460 perches).
- Art. 251B. Praz des Craux, pré de vingt-trois ares quatre-vingt-quatorze mètres (266 perches).
- Art. 252A. Praz des Craux, pré de vingt ares sept mètres (233 perches).
- Art. 252B. Praz des Craux, pré de vingt ares sept mètres (223 perches).
- Art. 509. Les Craux, jardin de trois ares trente-sept mètres (37 perches 40 pieds).
- Art. 510. La Menera, pré de soixante-huit ares quarante mètres (760 perches).
- Art. 508. Les Craux, N° 116, habitation, grange, écurie d'un are six mètres (11 perches 80 pieds).

Bulle, le 7 mars 1889.
Au nom de l'exposant :
Auguste BARRAS.

[142]

A vendre ou à louer :

Le beau **domaine** des enfants de feu Joseph Fragnière, dit à la Morandaz, comprenant une belle maison avec 17 poses de bonne terre. On pourrait y entrer de suite.
Les mises auront lieu le **20 mars**, à 1 heure du soir, à l'auberge de Gumefens.
S'adresser à M. Jules Fragnière, curateur, à Pont-en-Ogoz. [144]

Mises libres.

Le **mardi 19 mars**, dès les 9 heures du matin, au domicile du défunt, à Avry-devant-Pont, il sera exposé en vente en mises publiques les objets mobiliers ayant appartenu à Jean Neka, en son vivant forestier cantonal. Le même jour, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Lion d'Or, aussi à Avry-devant-Pont, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ayant appartenu au même Jean Neka, désignés sous les articles 428, 429, 430, 431, 432, 435, 434b, 117b, et consistant en une maison et en un pré de la contenance de deux poses et demie environ.
Bulle, le 8 mars 1889.

Au nom des héritiers :
P. FAVRE, notaire.

[154]

Vins d'Italie

blancs et rouges, garantis bons et naturels par l'analyse de M. de Vevey, à 45 cent. le litre par quantité au-dessus de 10 litres.

ENGRAIS

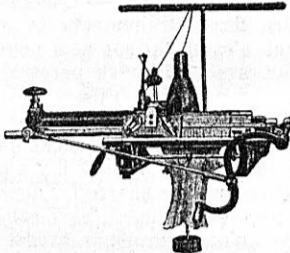
de la grande maison COIGNET
Qualité supérieure, pour prairies et toutes cultures. Plus de 40 médailles d'or et diplômes obtenus en diverses expositions.
Dépôt au chantier à la gare de Bulle.

Grand choix de vacherins mûrs
tout gras, fabriqués durant le temps de l'herbe et à prix réduits.
SEYDOUX, hôtel du Cheval-Blanc, à BULLE. [110]

FABRIQUE DE Machines à tricoter

Edouard DUBIED & Co, à Couvet
(canton de Neuchâtel).

Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10]



Ivrognerie. Attestation.

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888. Jean Frey. — La moitié des frais après guérison Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [3]



Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatulences, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorroïdes (veine hémorrhoidale).
Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt central: pharmac. „zum Schutzengel“ C. Brady & Kremser (Moravie), Autriche.

Dépôts à Bulle : Pharmacies GAVIN et A. RIETTER.

DÉPÔT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : l'Pharmacie Paul Hartmann, à Steckborn. [115]

BUREAU AU CHATEAU DE BULLE Agence commerciale et agricole

Auguste Barras, Bulle.

Commission, représentation, recouvrements, renseignements confidentiels, démarches commerciales et judiciaires, intervention dans les faillites, tenue de comptabilités et de rentiers pour administrations et particuliers, rédactions diverses, gérance; achat et vente d'immeubles, d'actions et obligations de tous genres, de valeurs à lots et à primes, de titres hypothécaires et autres; opérations de banque, négociations d'emprunts, placement de fonds, etc., etc. [119]

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES RR.PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)

Dom MAGUELONNE, Prieur

2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884

Les plus hautes récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« L'usage journalier de l'Elizir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »

Elizir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 25', 2', 3'; Pâte, 1', 25', 2'.

Maison fondée en 1807 SEGUIN Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.



Liquidation.

Pour cause de changement de commerce, le soussigné vendra à bas prix toutes les marchandises en magasin, telles que draps, toiles, fil et coton, étoffes pour dames, livres de prières, couronnes mortuaires, laines et cotons, cotonnes, cretonnes, blouses, corsets, services de table, mercerie et quincaillerie.
A. Pfulg-Meyer, à Bulle.
PROFITEZ DE L'OCCASION! [116]

Jean Meuwly,

vétérinaire du III^e cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.
En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145]

Avis important AUX GRANDS MÉNAGES

On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : **Pain de ménage à 28 c.** le kg., ainsi que farines de différente qualité et son à bas prix. [26]

Mais Italie récolte 1887.

sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.
Beaux grains mais, à prix réduits. — Cet aliment, recommandable par sa grande valeur nutritive remplace avantageusement les pommes de terre, de qualité inférieure cette année. [128]

ÉPICERIE LOUIS TREYVAUD, BULLE

A l'occasion du Carême :
Morue, codfish, stockfish, merluche et harengs, marchandises fraîches de première qualité, et **grand choix de conserves alimentaires.**
PRIX MODÉRÉS [131]

Travaux au concours.

Un concours est ouvert pour la construction de la **porcherie** qui doit être annexée à la laiterie de Bulle. — On peut prendre connaissance des plans, devis et cahier de charge au bureau de M. Jules Glasson, qui recevra les soumissions cachetées jusqu'au 15 courant. [138]

TANNERIE - CORROIRIE

Cuir. — Crépin. — Chaussures.
Gros. — Demi-gros. — Détail.
Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Agence de recouvrements A. DAVET, procureur, à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

A louer : Un joli **logement** de deux chambres et belle cuisine, lieu dit à la Toulaz, pour y entrer au 1^{er} avril. S'adr. à Mme SUDAN-BLANC, à Bulle. [135]

ÉTAT CIVIL DE BULLE Mois de janvier 1889.

Naissances :
Crausaz, Aimé-Joseph, fils de Claude-Florentin, de Lussy. — Bosson, Marie, fille d'Alfred, de Riaz. — Esseiva, Marie-Célestine, fille d'Alfred, de Maules et Le Crêt. — Gez, Paul-César, fils de Nicolas, de Bulle. — Pasquier, N. N., fils de Jules, de Bulle. — Zillweger, Pierre-Ernest, fils de Pierre-Anguste, de Fribourg. — Morand, Lina-Louisa, fille de Louise, du Paquier.

Mariages :
Point.

Décès :
Pasquier, N. N., fils de Jules, de Bulle.
Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4
» 6 mois, » 2
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le

NOUVELLE

Assemblée fédérale. — Prochaine session fédérale commerce avec l'Italie; ports de droit civil; le sur les poursuites et faille Lichtensteig; affaires de thon et Hochstrasser; de la Constitution, etc.

Comptes de la Confédération prévu par le budget de la Confédération pour l'avec un boni d'environ

Affaires tessinoises. — juge d'instruction fédérale à Lugano. Il se confirme adressera au Conseil fédéral les mesures prises par le ment va encore plus loin révocation de M. Borel, tation de Belloni.

M. le commissaire fédéral un rapport étendu sur passés au Tessin. Ce moment d'une façon bien nette ment tessinois.

Le Grand Conseil est élections. Un débat très Gabuzzi et Vegezzi, député et Respini, conservateur manifestait hautement contentement. On a renoncé d'un grand nombre dins et l'on dit ouvertement a postés là pour prévenir caux contre l'assemblée M. Borel a exprimé ciements à M. le lieutenant tact et l'énergie qu'il a dres du commissaire :

FEUILLETON

L'OR

PAUL

La présence de cette clef est le plus familier, devant de votre existence, est une bilité, une preuve accablante. — Comment cette clef s'appellerait-elle? — Qui l'y a mise? — Car enfin, elle n'a pu y venir — Evidemment, non. — Elle ne peut avoir été déposée par vous. — Expliquez-moi sa provenance. — Je ne le puis pas. — Ça vous est très difficile. — Allons, Marchand, vous avez promis de vous être la. — Jamais! répondit le r comme hier, comme avant de la mort de mon voisin.